



ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil
Municipal de Chesterville
30 mars 2023, 19 heures

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement relatif à la démolition d'immeuble numéro 249 N.S.
4. Adoption du règlement numéro 144-1 N.S. modifiant le règlement numéro 144 N.S. relatif au plan d'urbanisme afin d'agrandir une affectation agroforestière à même une partie des affectations agricoles et agroforestières contiguës
5. Adoption du règlement numéro 145-3 N.S. modifiant le règlement de zonage numéro 145 N.S. afin d'agrandir la zone agroforestière AF11 à même une partie des zones A4 et AF3
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée